

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 8

Rubrik: FSSA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de la séance FSSA du 21 juin 1997 à Allschwil, BL



La séance d'été du conseil des délégués de la FSSA a eu lieu sous la direction du vice-président Hans Stöckli, en remplacement de Marco Bosia, le samedi 21 juin 1997, à la maison de musique à Allschwil (BL) de 14 h à 17 h 30. L'excursion préparée par Hans Stöckli nous mena au Musée d'Allschwil, à une visite des cigognes, dans un rucher et le dimanche à la station de fécondation de la Fédération des deux Bâles, dirigées par Fritz et Erika Gerber. Au nom des délégués FSSA, Hansjörg Ruegg a cordialement remercié les hôtes de cette journée.

Présents : Hans Stöckli, Hansjörg Ruegg, Berchtold Lehnherr (VDRB); Willy Debely, Fernand Métrailler, Robert Fauchère (SAR). Invité : Peter Fluri, Liebefeld.

Excursion : Ursula Lehnherr, Erika und Fritz Gerber. Hans Stampfli, René Blanchard, M^{me} Stöckli (accueil).

Excusés : Marco Bosia, Gabriele Parini (STA); Max Kunz, Gebhard Seiler (VDRB); Jean-Paul Cochard, Hans Jutzi (tous deux invités).

Procès-verbal : Berchtold Lehnherr.



Ordre du jour

1. Accueil – Stöckli.
2. Procès-verbal du 1^{er} février 1996 à Berne – Lehnherr.
3. Communications du comité – Stöckli.
 - Note d'acte de la séance du 7 avril 1997 à Berne.
 - Statistique apicole, facteurs de transformation – Lehnherr.
 - Homepage – Internet.
 - Journée des apiculteurs, informations.
4. Organisation de la commission d'experts du Liebefeld – Ruegg, Flüri.
5. Situation Apimondia, livre du congrès – Stöckli, Cochard.
6. Rapport sur le contrôle du miel FSSA – Stöckli.
7. Propagande du miel suisse – Stöckli.
 - Vente du dépliant « Miel suisse ».
 - Miel de montagne, marque de montagne du SAB – Lehnherr.
 - Exigences pour une production « biologique ».
 - Numérotation du label de qualité et prix de vente – Stöckli.
8. Financement des analyses de miel FSSA dès 1998 – Stöckli.
9. Expo 2001 – Lehnherr, Stöckli.
- 9b. Projet de livre apicole « Bienenvater » – Ruegg.
10. Communications des hôtes et des membres – Flüri.
11. Divers. Prochaine séance de la FSSA le samedi 8 novembre à Berne.

1. Accueil

Stöckli salue les délégués de la FSSA, spécialement Peter Flüri du Liebefeld, et excuse les absents.

2. Procès-verbal du 1^{er} février 1997 à Berne

Le comité accepte, en remerciant l'auteur, le dernier procès-verbal, après correction du nom de Gabriele Parini à la première page.

3. Communications du président et du secrétaire

Stöckli présente la séance du comité du 7 avril à Berne aux délégués de la FSSA, qui acceptent la note d'acte concernant cette séance. Le vice-directeur de l'OFAG, Jacques Morel, a souhaité de la part de la FSSA, comme interprofession pour l'apiculture, une statistique apicole qui présente mieux les données, car l'USP ne compte que les entreprises d'une certaine grandeur, ce qui néglige la situation réelle dans l'apiculture. Sur une demande posée par Lehnherr au Liebefeld pour mieux interpréter les données statistiques concernant les facteurs de transformation, Fluri a répondu par lettre et proposé une solution (voir 1^{er} rapport trimestriel du secrétariat). Stöckli : si l'on versait une prime aux apiculteurs ça ne poserait aucun problème pour obtenir des données plus exactes sur l'apiculture en Suisse.

Lehnherr demande si la FSSA ne devrait pas mieux informer aussi sur le réseau de l'Internet. Fauchère souligne l'idée d'informer sur des actions de la FSSA aussi dans les journaux. Métrailler : nos membres aimeraient savoir ce qui s'est passé avec la contribution annuelle pour la FSSA. On doit justifier les actions par l'information des apiculteurs.



La prochaine journée des apicultrices aura lieu le dimanche 2 novembre 1997, à Boldern près de Männedorf (ZH), dirigée par les femmes (caissière: Adrienne Grunder) sous le toit de la FSSA.

4. Organisation de la commission d'experts du Liebefeld

Fluri explique le changement dans la structure de la commission d'experts pour les stations fédérales de la recherche agronomique. Marco Bosia fut membre de la nouvelle commission d'accompagnement pour la FAM à Liebefeld, donc l'ancienne commission ad hoc perd sa fonction. Pour le délégué Bosia, cette réunion serait utile et Liebefeld serait à disposition pour contribuer à une journée pour des experts apicoles provenant des divers groupements à côté de la SAR, du VDRB et la STA (récolte de pollen, pastorale, élevage de Carnica et Mellifera, vente de matériel, etc.).

Rüegg: les experts devraient présenter à cette séance leurs besoins sur le plan apicole. Ce n'est plus le Liebefeld qui va diriger cet après-midi, mais les participants des diverses associations.

Lehnherr: une nouvelle réunion est prévue d'après le procès-verbal de la dernière séance l'après-midi du 1^{er} mai 1998 à Berne. D'après l'opinion de Bosia cette réunion remplit la fonction d'information pour les participants qui jouent tous un rôle de formation dans l'apiculture; elle sera donc une journée de formation dirigée par la FSSA et de contact sous les divers groupements apicoles.

Métraiiller redit: il faudrait mieux étudier les problèmes, plus directement – p. ex. pour les cours de formation – avec les collaborateurs du Liebefeld, au lieu d'organiser des séances d'experts «ad hoc» qui nous apporteront peu. D'après Debely, la SAR, le VDRB et la STA devraient communiquer à la FSSA leurs besoins dans la recherche apicole, qui seront communiqués par Bosia dans la commission d'accompagnement de la FAM.

Rüegg: il y a un autre aspect pour cette séance du 1^{er} mai: Ces participants, qui ne représentent pas seulement la SAR, devraient venir avec des propositions actuelles dans l'apiculture. Par exemple on pourrait discuter des propositions concrètes pour la nouvelle édition du *Bienenvater* en trois langues etc.

Stöckli: le comité de la FSSA préparera cette séance du 1^{er} mai et proposera à la fin de l'été des tâches aux délégués FSSA pour la séance en novembre à Berne.

5. Situation Apimondia, livre du congrès

En raison de l'absence de Cochard, Stöckli informe que les travaux pour le livre du Congrès Apimondia Lausanne 95 sont en bonne route et que c'est Cochard qui est le responsable de ce livre et non Lüscher.

Stöckli informe sur la possibilité de participer à un stand à l'Apimondia 97 à Anvers. Il faut mieux prendre des contacts personnels et faire de la réclame, p. ex. pour le congrès à Lucerne en 1998.

Fauchère: une adhésion au CARI à Bruxelles a été envisagée encore par Cochard, mais la cotisation annuelle reste chère, quand bien même on pourrait profiter des articles aussi pour nos journaux d'apiculture.

6. Rapport sur le contrôle du miel FSSA

Stöckli distribue le rapport annuel sur le contrôle du miel en 1996 aux délégués (voir ce rapport). Des problèmes se posent dans la façon d'étiqueter les pots de miel, tandis que le mot « contrôlé » est approuvé officiellement. La distinction entre forêt et fleurs pose – d'après l'analyse pollinique – dans certains cas des problèmes, mais la grande majorité remplissait tous les points exigés par le règlement de contrôle. Celui-ci devrait être adapté aux nouvelles exigences. Seuls 31 échantillons sur 200 ont été analysés chimiquement. A cause des frais, on a réduit cette analyse à environ 50 échantillons par année, mais au total on va contrôler en 1997 200 pots de miel avec les sceaux de qualité comme prévu dans le règlement de la FSSA. Ces miels seront analysés sensoriellement et, lors de cas douteux, encore chimiquement. Avec cette solution la FSSA reste dans le budget de Fr. 7000.– par année. Pour le financement du contrôle du miel, la FSSA suit la proposition de la VDRB : les frais pour l'analyse seront couverts par le revenu de la vente des étiquettes et des sceaux de qualité, c'est-à-dire par les cotisations des membres.

Pour l'analyse des miels, Rüegg propose d'introduire aussi un échantillon connu mais de mauvaise qualité pour tester l'efficacité de l'analyse sensorielle, chimique et pollinique.

7. Propagande du miel suisse

- Vente du dépliant « Miel suisse ».
- Miel de montagne, marque de montagne du SAB.
- Exigences pour une production « biologique ».
- Numérotation du label de qualité et prix de vente.

Par manque de temps, ces points n'ont pas pu être traités complètement pendant la séance. Stöckli apporte les deux posters de la SAR qui font la propagande du miel suisse avec les sceaux de qualité FSSA. Stöckli propose de fournir aux apiculteurs vendant du miel au marché des posters avec le sigle d'or de la FSSA – préparés par le secrétariat – pour mieux indiquer le miel suisse contrôlé. La numérotation des sceaux prévue dans la réglementation a été aussi abordée pour cette année par la SAR et la STA. Ce qui compte, c'est l'adresse avec le nom. L'année de production peut être combinée dans le numéro du lot, qui est individuel.

8. Financement des analyses de miel FSSA dès 1998

Ce point a été traité sous 6.

9. Expo 2001

Stöckli est prévu pour diriger les travaux préparatoires. Il explique l'idée d'un stand FSSA comme cadre pour les fédérations apicoles de toute la Suisse qui participeront chaque semaine l'une après l'autre pendant la durée de 6 mois de l'Expo nationale. Les sections près du lieu prévu s'occuperont du rucher. Lehnherr mentionne l'idée de l'expo de surmonter les frontières et de découvrir d'autres cultures ; cela facilite des actions apicoles, car une ruche montre la multifonctionnalité de la vie culturelle et les liens internationaux entre les apiculteurs.

Fauchère propose de publier un article demandant aux lecteurs de contribuer avec des idées pour l'Expo nationale de 2001.

9b. Projet du livre apicole « *Bienenvater* »

Rüegg informe sur les travaux faits pour la nouvelle édition du livre standard d'apiculture suisse, le *Bienenvater*. Celui-ci devrait paraître aussi en français et pour la traduction Michel Cardinaux serait à disposition. Debely exige que le prix du livre futur soit le même en français et en allemand. Le petit nombre de lecteurs en Suisse romande ne devrait pas être pénalisé par un prix élevé.

Fluri : Il faut faire un livre de standard international pour gagner aussi des lecteurs en France et en Belgique. Rüegg : La SAR devrait s'engager pour que le futur livre inclue aussi l'apiculture typique en Suisse romande. Une vue intégrale de la Suisse – y compris le Tessin – est nécessaire déjà dans les travaux de préparation et de planification du *Bienenvater*. Debely sera prêt pour travailler dans cette commission préparative.

10. Communications des hôtes et des membres

Fluri informe sur les cours de formation et de perfectionnement, auxquels Liebefeld prend part. Il distribue une feuille avec tableaux des cours prévus et propose une journée de l'apiculture à Liebefeld pour les inspecteurs et conseillers apicoles, mais aussi pour tout le monde intéressé. Cette journée serait payée par les participants et compterait comme journée de formation. L'idée est approuvée par la FSSA. D'après Rüegg et Métrailler, des subventions aux honoraires des conférenciers seront possibles dans le cadre de formation par la SAR et le VDRB. Pendant le repas, avant de partir, Fluri remercie les délégués d'avoir pu prendre part à la séance d'été et propose de faire un rapport sur le rôle économique et écologique de l'apiculture en Suisse par l'aide de l'IER au Poly à Zurich. Lehnherr devrait aussi contacter l'USP à Brougg pour coordonner ces travaux de recherche.

11. Divers

Métrailler s'informe sur la clef pour la cotisation 1997. En raison de l'absence du caissier du VDRB, Max Kunz, et du président de la STA, Marco Bosia, elle n'a pas été définitivement approuvée : la clef indiquait : 3780 membres payants de la SAR, 400 membres de la STA et 16 000 membres de la VDRB (d'après les comptes de Sauerländer 1997) ; tous à Fr. 1.60.

La prochaine séance aura lieu le samedi 8 novembre à Berne. Le comité se réunira au cours du mois d'août pour le bouclage des comptes d'Apimondia 95.

